

## Résumé intervention M. LBOUABI

L'activité minière a été toujours l'un des piliers, non seulement du développement économique du pays, mais surtout l'un des moyens les plus contributifs dans le développement social régional et local.

Créer la mine nécessite un préalable généralement absent dans la plupart de nos régions, à savoir l'infrastructure de base : énergie, accès, amenée d'eau. Dans plus d'un cas, c'est grâce à la mine que des régions ont pu accéder à ces infrastructures de base et ont pu développer d'autres infrastructures tel que sanitaires, scolaire ...etc.

La protection de l'environnement a été toujours un souci au sein de MANAGEM, le recyclage des eaux , la revalorisation des rejets miniers , ou leur stockage, leur surveillance et leur gestion. Dans certains sites, la démarche environnementale a été formalisée et fait l'objet d'une reconnaissance internationale (Iso 14001).

Si le système intégré Qualité , sécurité, environnement est une pratique dans toutes nos exploitations minière et industrielles, MANAGEM entend mieux structurer ces actions sociétale , qu'il a toujours promues en tant qu'entreprise citoyenne, et par là afficher officiellement une politique de développement Durable. L'exemple du site de Guemassa en constitue le premier pilotage pratique de cette démarche.